



Règlement concours Cosplay - PAG 2018

*REGLEMENT A IMPRIMER, A SIGNER ET A APPORTER
IMPERATIVEMENT LE JOUR DE L'EVENEMENT.*

Toute personne inscrite au concours s'engage à respecter les clauses de ce règlement rédigé par les organisateurs du salon du jeu vidéo **Penn Ar Game**. Le non-respect de l'un de ces articles peut entraîner l'exclusion du ou des participant(s) en cause.

Règles de vies :

Article 1

En signant ce règlement, vous autorisez l'exploitation des photos ou des vidéos prises au cours de cet évènement sur la page facebook du salon **Penn Ar Game**, ainsi que sur le site internet des organisateurs de l'évènement.

Article 2

Dans le cadre de la protection d'autrui dans les allées et sur scène, les organisateurs du salon **Penn Ar Game** se doivent de juger tous comportements suivants comme interdits :

- Armes blanches : Toutes les armes tranchantes (katana, couteau etc...) ou contondantes quelques soit le type de matériaux sont interdites.
- Armes à feu : Toutes les armes permettant de lancer des projectiles et cartouches (airsoft etc...) quelques soit sa nature.
- Armes ou liquides incendiaires : Tout objet ou liquide ayant des propriétés à caractère incendiaires.
- Liquide indélébile
- Objets salissants (paillettes, confettis, peintures etc...)

Article 3

L'évènement qui vous accueille est composé essentiellement d'un public mineur. Toutes les prestations doivent être correctes. Sont jugés interdits les comportements suivants :

- Objet, musique, vidéo ou comportement prônant la violence et incitation à la haine.
- Objet, musique, vidéo ou comportement prônant le racisme et la pornographie.
- Mauvais comportement envers le staff de l'évènement organisateur, les autres participants ou toutes autres personnes présentent sur le salon et dégradation des matériaux mis à dispositions.

Toute transgression de ces interdictions entraine l'exclusion immédiate du ou des participant(s) au concours.

Concours

Article 5

Date

Le concours cosplay du salon **Penn Ar Game** se déroulera le **29 avril 2018** pour les sessions respectives individuels et groupes, qui auront chacune une prestation. Les candidats seront notés par un jury sélectionné par les organisateurs de l'évènement.

Article 6

Concour

Les cosplayers peuvent s'inspirer des personnages provenant du monde de la BD, manga/anime, jeu vidéo, film, littérature, artbook, série, comics, musique.

Article 7

Pré-inscription et inscription

Les participants doivent se pré-inscrire sur le site internet : www.pennargame.fr#cosplay avant le **27 avril 2018**. Les participants devront absolument confirmer leur inscription le jour de leur passage à l'entrée des vestiaires avant 13h00, passé ce délai, vous serez considéré comme absent. L'inscription sur place est possible dans la limite des places disponible.

Article 8

Cosplay groupe

Chaque groupe doit désigner un responsable qui s'engage à fournir aux organisateurs du salon **Penn Ar Game** les documents et renseignements nécessaires à l'inscription de chacun des membres de son groupe (Sur le site internet, utiliser les informations de ce responsable pour la pré-inscription). Sur place,

il devra s'assurer que tous les membres soient présents et que tous les éléments fournis pour la prestation soit complet et de bonne qualité.

Articles 9

Absences

En cas d'impossibilité, veuillez impérativement le signaler soit par mail, à contact@pennargame.fr (dans un délai de 24h avant l'évènement) ou par MP sur la page facebook du salon Penn Ar Game. Dans le cas des groupes, les membres devront prévenir leur responsable.

Article 10

Autres

Il vous est possible de participer à la fois au cosplay individuel et groupe ou à un autre concours présent dans la convention à condition d'avoir un costume différent pour chaque défilé.

Article 11

Durée des prestations

Les **individuels** disposent **d'une minute trente (1min30)** et de **trois minutes (3min)** pour les **groupes**. Si le temps imposé est dépassé, il vous sera demandé automatiquement une modification. En cas de refus, votre inscription ne sera pas validée.

Article 12

Audio/vidéo

Les formats acceptés sont les suivants : MP3, AVI, WMV, WMA. Pour des raisons techniques, les vidéos ne devront pas excéder les 1080p (full HD). Pour les vidéos ou les bandes audio supérieurs à 2Mo, merci de nous les faire parvenir directement par mail à l'adresse : contact@pennargame.fr.

Image de référence

Les formats acceptés sont les suivants : PNG, JPEG. Les images doivent être en couleur et en pied. Les inscriptions type « création » devront être accompagné d'une image dessinée par vos soins ou par le créateur à l'origine de votre cosplay. Pour les images supérieurs à 2Mo, merci de nous les faire parvenir directement par mail à l'adresse : contact@pennargame.fr.

Présentation des fichiers

Ils devront être présentés comme suit :

- Nom du participant_personnage_série (individuel : audio et image)
- Nom du représentant_série (audio) / Nom de l'évènement_personnages_série (groupe)

Aucun montage vidéo ou sonore ne sera fait durant la période de pré-inscription ou sur place.

Article 13

Rendez-vous

Les participants seront **attendus** au minimum **une heure trente (1h30)** avant le début du défilé derrière la scène, en tenue. En dehors de cela, les participants sont libres.

Article 14

Jury

Le jury est sélectionné par les organisateurs. Il est essentiellement composé de personnalité dans le milieu du cosplay ou/et d'invités. Les candidats s'engagent à respecter le classement établi. Les membres du jury restent à la disposition des candidats pour toute question relative à leur cosplay.

Article 15

Critères

Les candidats seront notés sur :

- La ressemblance
- La qualité
- La performance

Le cosplay du participant doit être fabriqué à 50%.

Article 16

Envoi inscription

Afin de faciliter le travail de l'équipe d'organisation, il est demandé aux candidats d'envoyer l'ensemble des éléments en une seule fois, au plus tard **2 jours avant la fermeture des inscriptions**. Aucune modification ne sera autorisée passé ce délai. En cas d'inscription sur place, si le candidat n'a pas de bande son, il devra réaliser une prestation sur une musique choisie par l'organisateur.

Article 17

Responsabilité

Les organisateurs du salon **Penn Ar Game** déclinent toutes responsabilités des accidents survenus lors de l'évènement. Vous êtes responsable de vos affaires personnelles.

Article 18

Mineur

Les candidats âgés de **moins de dix-huit ans (18 ans)** devront faire remplir le document ci-joint par un tuteur légal. Dans le cas d'un oubli, vous devrez être accompagné d'un membre de votre famille qui sera apte à signer sur place. Dans le cas d'un groupe, il est sous la responsabilité du leader. S'il n'est composé uniquement de mineur, une personne majeure devra les accompagner.

Nom, prénom, signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Accord parental

Je soussigné(e) _____(nom prénom) autorise ma fille/mon fils (rayez la mention inutile) à participer au concours cosplay et accepte le règlement ci-joint.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »